



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

POM : Polynésie française

Question au Gouvernement n° 1544

Texte de la question

POLYNÉSIE FRANÇAISE

M. le président. La parole est à M. René Dosière, pour le groupe socialiste. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. René Dosière. Madame la ministre de l'outre-mer, en mai dernier, le système Flosse a été désavoué par une majorité de Polynésiens : 64 000 suffrages, soit 55 %, c'est-à-dire 10 000 de plus que le Tahoeraa Huiraatira, se sont portés sur les candidats de l'opposition. Le gouvernement de coalition d'Oscar Temaru disposait donc de la légitimité du suffrage universel et de la confiance populaire. Mais vous n'avez jamais accepté cette situation et n'avez cessé, par vos déclarations et votre comportement, de déstabiliser l'équipe en place. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Aujourd'hui, en Polynésie, il ne s'agit pas d'un changement de majorité, mais de l'une de ces médiocres magouilles dont notre histoire coloniale est remplie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Vous volez sa victoire au peuple.

M. Jean-Michel Ferrand. Parce que vous savez ce qu'est le peuple, vous ?

M. René Dosière. La Polynésie va de nouveau être dirigée par un homme qui n'a pas la confiance du peuple, mais celle du Président de la République...

M. Jean-Michel Ferrand. M. Dosière a une question à poser ?

M. René Dosière. ...lequel n'aura plus rien à craindre d'un audit financier. C'est ce que vous appelez une situation normale ? En méprisant le vote populaire, vous mettez en péril la paix civile et offrez aux États du Pacifique une mauvaise image de la France.

Madame la ministre, quand cesserez-vous de jouer avec le feu ? Quand prendrez-vous la seule décision qui s'impose : donner la parole aux Polynésiens en organisant de nouvelles élections ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'outre-mer.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Putschiste ! Démission !

Mme Brigitte Girardin, ministre de l'outre-mer. Monsieur le député, vous savez que c'est toujours avec un grand plaisir que je parle avec vous d'un sujet qui est devenu votre favori.

Le 23 mai dernier, la majorité, à l'assemblée de Polynésie, ne tenait qu'à une voix. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi, lorsque M. Temaru parvient à constituer une majorité en " débauchant " - pour employer un mot que vous utilisez souvent -, vous ne trouvez rien à redire...

M. Christian Bataille. Ne posez pas les questions, donnez les réponses !

Mme la ministre de l'outre-mer. ...et pourquoi vous ne réclamez pas la dissolution de l'assemblée (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), alors que, quand votre protégé indépendantiste est en difficulté, vous demandez à Paris d'intervenir et d'interrompre le processus démocratique ? Si nous agissions ainsi, si nous empêchions l'exercice de la démocratie locale, nous serions bel et bien dans une logique coloniale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement*

populaire. - Huées sur les bancs du groupe socialiste.) Si une motion de censure ne vous convient pas, vous n'avez pas à vous ériger en censeur de la démocratie. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Monsieur Dosière, vous osez dire que nous avons volé sa victoire au peuple polynésien. (" Oui ! " sur les bancs du groupe socialiste.) Mais relisez notre constitution : vous verrez qu'il n'y est question que d'un seul peuple, le peuple français, dont font partie les populations d'outre-mer. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* Respectez donc les Polynésiens et leurs élus, et finissez-en avec cette rhétorique qui veut, en permanence, faire accroire que les Polynésiens ont voté en faveur de l'indépendance. *(Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste.)* Si tel était le cas, la seule élection que vous devriez demander aujourd'hui, c'est un scrutin d'autodétermination. Or vous savez très bien que M. Temaru lui-même ne veut pas de ce scrutin vérité, dont il connaît la réponse et qui serait désastreux pour la cause qu'il défend.

Monsieur Dosière, je comprends votre déception et j'aurais aimé vous faire plaisir, mais, malgré tous mes efforts, je ne peux pas la partager, car je suis profondément attachée...

M. Marcel Dehoux. À Gaston Flosse !

Mme la ministre de l'outre-mer. ...au maintien de la Polynésie dans la France *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)*, et je ne peux pas m'associer à la tentative permanente du Parti socialiste pour larguer l'outre-mer. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1544

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 octobre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 octobre 2004